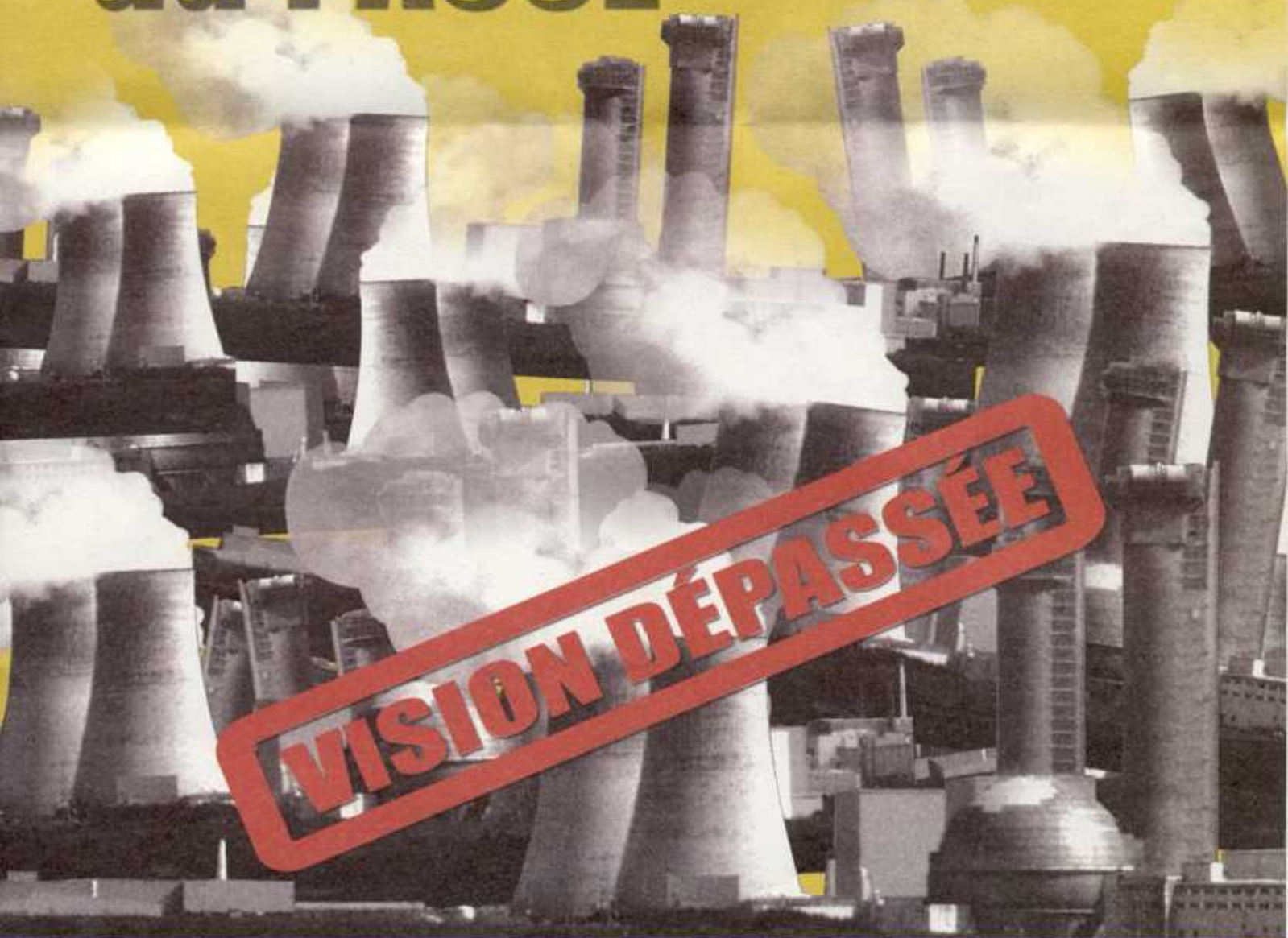


**GREENPEACE**

# **EPR : technologie du PASSÉ**



**Dossier Nucléaire**





Présentée comme un choix stratégique pour la France, la construction d'EPR ne répond pourtant en rien aux enjeux énergétiques et environnementaux qui se présentent à nous pour les 30 prochaines années. Bien au contraire, ce projet rendrait stérile tous les efforts nécessaires à la diversification énergétique vers la maîtrise des consommations et les énergies renouvelables.

## ■ UN CHOIX ÉNERGÉTIQUE ?

Depuis 30 ans les choix énergétiques de la France reposent uniquement sur le nucléaire. Loin d'avoir garanti une indépendance énergétique souvent affichée à tort (100% de l'uranium est importé), ce choix a entraîné la France dans une double dépendance : le nucléaire pour l'électricité et le pétrole pour le reste, notamment les transports.

Ce constat est largement partagé même dans les discours officiels qui parlent aujourd'hui de la nécessité d'un "bouquet" énergétique : à chaque énergie son rôle, elles ont toutes leur utilité et sont complémentaires. L'idée du "mix" est un nouvel argument des lobby pétroliers et nucléaires qui ne

peuvent plus nier le potentiel des énergies renouvelables, mais ne veulent pas pour autant remettre en cause la prédominance de leur énergie.

Ce concept n'a d'ailleurs aucune réalité historique et politique. L'expérience, notamment française, montre qu'aucun pays ayant décidé de développer le nucléaire n'a développé parallèlement une politique de sobriété et d'efficacité énergétique, et/ou développé les énergies renouvelables. À l'inverse, le développement des énergies renouvelables, au Danemark et surtout en Allemagne, ne s'est opéré qu'à la suite d'une politique de rupture et de sortie du nucléaire.

## AUCUN BESOIN D'UNE NOUVELLE CENTRALE PENDANT 20 ANS !

*Le remplacement des centrales nucléaires lors de leur arrêt, par de nouvelles centrales, ne va pas de soi. Une étude officielle réalisée en 2000<sup>1</sup> montre que dans le domaine de la production d'électricité, la décision de mise en service d'une nouvelle unité de grande puissance avant 2025 (voire 2030 suivant les scénarios) ne peut en aucun cas se justifier.*

*Dans ce contexte, la construction d'un réacteur EPR, serait tout à fait infondée et même totalement incompréhensible.*

Une politique énergétique doit opérer des choix. Il ne fait aucun doute que l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables doivent être la priorité. Il faut en conséquence que soient mobilisés des moyens financiers et humains à la hauteur de ces choix. Or, le nucléaire accapare toutes les ressources, notamment les budgets de recherche. Le lancement d'un EPR serait également une orientation des investissements qui tuerait dans l'œuf les choix de rupture qui doivent être opérés.



## N CHOIX STRATÉGIQUE POUR LA FRANCE ?

La France a développé d'importantes compétences dans le nucléaire que ce soit à des fins militaires ou civiles. En contrepartie, elle s'est privée du développement des technologies du futur : les technologies d'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Quantitativement, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique sont plus créatrices d'emplois que le nucléaire, et qualitativement ces emplois sont beaucoup mieux répartis à l'échelle locale.

Si le projet EPR est stratégique pour l'industrie nucléaire aujourd'hui moribonde, il ne l'est pas du tout pour l'avenir du secteur énergétique français. Le gouvernement et les parlementaires devront choisir entre un projet industriel nucléaire et un projet énergétique global pour la France !

### ÉOLE OU PLUTON ?

Si, au lieu de dépenser une somme considérable pour construire l'EPR, EDF investissait dans un programme éolien. Quelle serait alors la quantité d'électricité produite ?

Et combien d'emplois seraient créés ?

Les résultats d'une étude réalisée pour Greenpeace sont éloquentes : le choix de l'éolien permettrait de produire jusqu'à 2 fois plus d'électricité, et créerait près de 5 fois plus d'emplois !

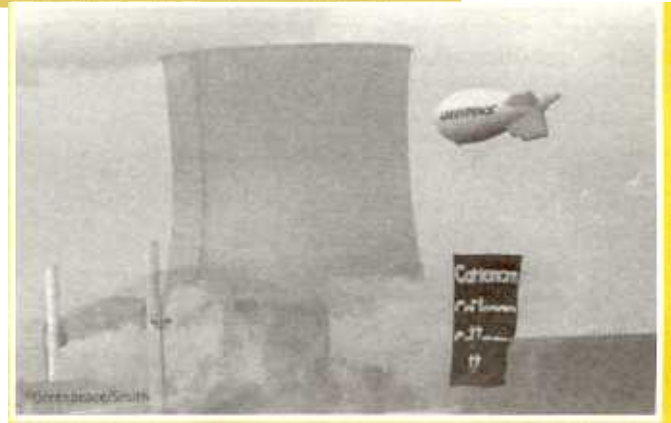
"Eole ou Pluton ?", Antoine Bonduelle et Mathias Lefèvre, association DETENTE,



### ■ UN RÉACTEUR MODERNE ?

L'EPR, dit réacteur "évolutionnaire" ou de "Génération III +" est présenté par ses promoteurs comme compétitif, optimisé et sûr. Derrière ce discours de publicitaire, la réalité est beaucoup plus trouble.

## Un réacteur loin d'être révolution



Loin d'être une nouveauté, l'EPR est un projet qui date déjà de plus de 10 ans, et n'amène aucune avancée technique significative par rapport aux derniers réacteurs construits en France.

Côté sûreté, les faibles progrès avancés font pâle figure et ne répondent pas aux risques liés aux erreurs ou agressions extérieures (chute d'avion...). L'autorité de sûreté a même déclaré que si l'EPR n'était pas construit prochainement, il faudrait revoir les objectifs de sûreté fixés il y a déjà dix ans !  
Contrairement à ce qui est annoncé, aucune amélioration significative n'est apportée au cycle du combustible. Le recours au combustible MOX est même renforcé, or l'utilisation du MOX engendre un nombre de risques supplémentaires lié au retraitement, aux transports, à la sûreté...

De même, en terme de prolifération, aucune amélioration n'est apportée, le réacteur produisant toujours du plutonium.

L'EPR n'est donc qu'un réacteur comme les autres : dangereux, potentiellement proliférant et producteur de déchets ingérables.

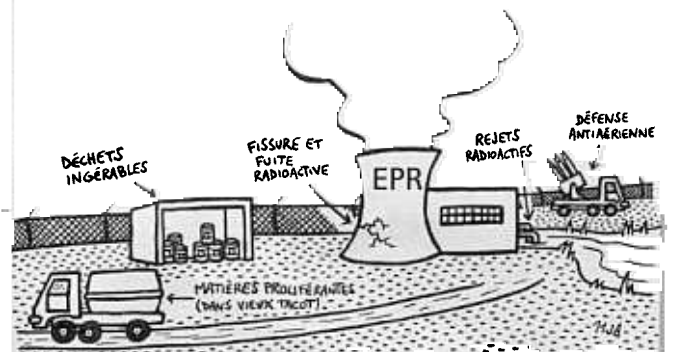
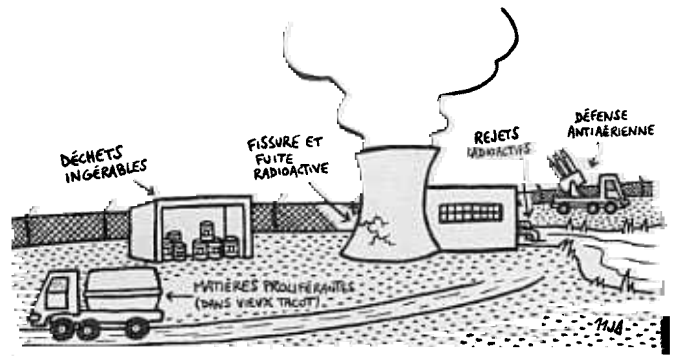
La discussion des coûts du nucléaire est très complexe et surtout biaisée. Dans le développement du nucléaire la discussion technique a toujours prévalu et la discussion économique n'a été que secondaire et orientée de façon à justifier les choix techniques. Ainsi la question de la couverture financière des risques fait l'objet de législations spéciales visant à limiter la responsabilité des opérateurs et des Etats. Il est aussi à noter que les échelles de temps mises en jeu ainsi que les fortes incertitudes concernant le démantèlement et la gestion des déchets à long terme, jettent un flou important sur les coûts réels du nucléaire.

Ce constat se vérifie dans les discussions sur l'EPR. Les hypothèses de références, précisées entre les

lignes, sont très hasardeuses. Par exemple, le taux de disponibilité avancé qui est très élevé (plus de 90%) est totalement illusoire et ne tient pas compte du contexte actuel de surcapacité du parc français. De même, le coût annoncé est prévu pour une série de 10 réacteurs ! Le coût d'une tête de série seule est beaucoup plus important. Tous les chiffres avancés sont donc extrêmement optimistes et ne tiennent pas compte des nombreuses difficultés de mise au point inhérentes à la construction d'un prototype ou d'une série limitée, comme cela a été le cas pour la dernière série de réacteurs construits en France (palier N4).

De plus, dans le cadre de la surcapacité nucléaire actuelle, un nouveau réacteur ne fera que diminuer le rendement économique du système global, d'autant que l'ouverture des marchés va accentuer la pression économique. Quel sera le coût réel de l'EPR ? Qui payera ? Quel coût pour le consommateur ? Toutes ces questions restent encore sans réponses claires et les seules études économiques sont actuellement fournies par les industriels eux-mêmes (Areva et Framatome, ou EDF).

Trouvez les 7 différences entre l'EPR et le réacteur "classique"...



Alex Khadavali

Réponse : Il n'y en a aucune !

**A L'EXPORTATION : RIEN À SIGNALER**

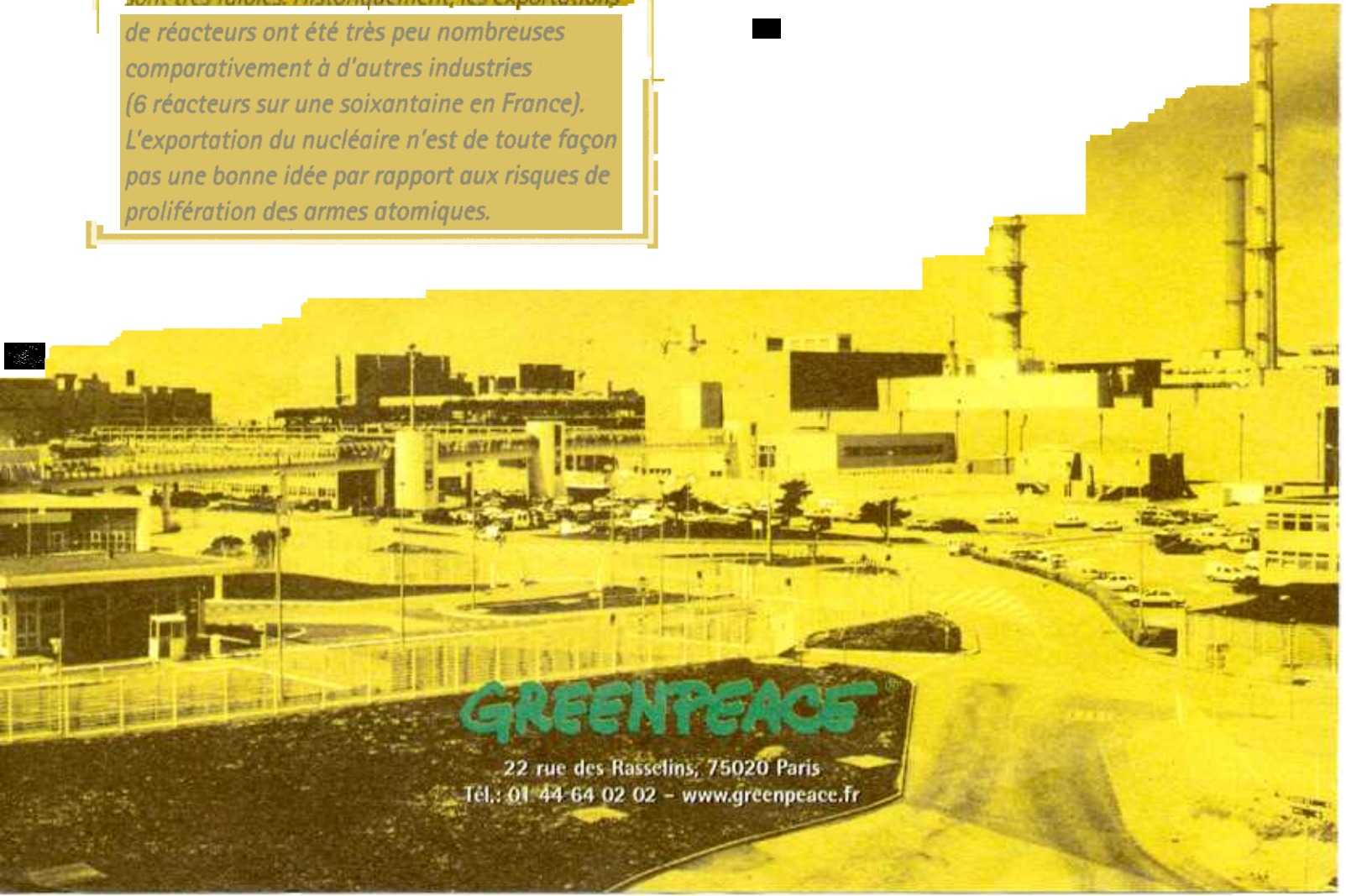
Les perspectives de vendre un EPR à l'étranger sont très faibles. Historiquement, les exportations de réacteurs ont été très peu nombreuses comparativement à d'autres industries (6 réacteurs sur une soixantaine en France). L'exportation du nucléaire n'est de toute façon pas une bonne idée par rapport aux risques de prolifération des armes atomiques.

"Étude économique prospective de la filière électrique nucléaire"

M. Charpin, B. Dessus, R. Pellat, juillet 2000

"La durée de vie des centrales nucléaires et les nouveaux types de réacteurs"

MM. C. Bataille et C. Birreaux, Office Parlementaire d'Évaluation des Choix Scientifiques et Technologiques, mai 2003



**GREENPEACE**

22 rue des Rasselins, 75020 Paris  
Tél.: 01 44 64 02 02 - www.greenpeace.fr